

Image not found or type unknown



Le home staging qui règle la facture?

Par **vero**, le **05/08/2010** à **16:01**

Bonjour, rnau printemps ma maison a été home stagé sur les conseils de l'agence qui l'avait en contrat d'exclusivité à la vente. L'agence devait régler la prestation de home staging une fois la vente effectuée. rnla maison ne s'est pas vendue et par conséquent je vais la louer mais avec une autre agence. Qui doit payer le home staging? rnc'est un vrai casse tête l'agence qui devait la régler ne me répond pas. la société qui a effectuer la prestation de home staging ne sait pas qui doit la régler. rnmerci d'avance
rncordialementrnvero@wanadoo.fr rntél.0676320088